﴿ أَذَٰلِكَ خَيْرٌ نُّزُلًا أَمْ شَجَرَةُ الزَّقُّومِ ﴿٦٢﴾ إِنَّا جَعَلْنَاهَا فِتْنَةً لِّلظَّالِمِينَ ﴿٦٣﴾ إِنَّهَا شَجَرَةٌ تَخْرُجُ فِي
أَصْلِ الْجَحِيمِ ﴿٦٤﴾ طَلْعُهَا كَأَنَّهُ رُءُوسُ الشَّيَاطِينِ ﴿٦٥﴾ فَإِنَّهُمْ لَآكِلُونَ مِنْهَا فَمَالِئُونَ مِنْهَا الْبُطُونَ
﴿٦٦﴾ ثُمَّ إِنَّ لَهُمْ عَلَيْهَا لَشَوْبًا مِّنْ حَمِيمٍ ﴿٦٧﴾ ثُمَّ إِنَّ مَرْجِعَهُمْ لَإِلَى الْجَحِيمِ ﴿٦٨﴾ إِنَّهُمْ أَلْفَوْا آبَاءَهُمْ
ضَالِّينَ ﴿٦٩﴾ فَهُمْ عَلَىٰ آثَارِهِمْ يُهْرَعُونَ ﴿٧٠﴾ ﴾

﴿ (62). Est-ce que ceci est meilleur comme séjour, ou l'arbre de Zaqqûm ? (63). Nous l'avons assigné en épreuve aux injustes. (64). C'est un arbre qui sort du fond de la Fournaise. (65). Ses fruits sont comme des têtes de diables. (66). Ils doivent certainement en manger et ils doivent s'en remplir le ventre. (67). Ensuite ils auront par-dessus à boire un liquide bouillant. (68). Puis leur retour sera vers la Fournaise. (69). C'est qu'ils ont trouvé leurs ancêtres dans l'égarement, (70). et les voilà courant sur leurs traces. ﴾

L'arbre de Zaqqûm (V62-70)

Allah interroge : ce qu'Il a mentionné comme délices du Paradis, en termes de nourriture, de boissons, de houris et autres, est-il meilleur que l'arbre de Zaqqûm, qui se trouve en Enfer ?

Certains ont dit qu'il s'agissait d'un seul arbre dont les branches s'étendent à toutes les parties de l'Enfer, et selon d'autres, il s'agissait d'une sorte d'arbre, comme l'olivier par exemple qui, dans le verset suivant, est aussi désigné par le singulier « un arbre » :

﴿ وَشَجَرَةً تَخْرُجُ مِن طُورِ سَيْنَاءَ تَنبُتُ بِالدُّهْنِ وَصِبْغٍ لِّلْآكِلِينَ ﴿٢٠﴾ ﴾

﴿ Ainsi qu'un arbre (l'olivier) qui pousse au Mont Sinaï en produisant l'huile servant à oindre et où les mangeurs trempent leur pain. ﴾ [1117]

Ce dernier avis est renforcé par le verset suivant :

﴿ ثُمَّ إِنَّكُمْ أَيُّهَا الضَّالُّونَ الْمُكَذِّبُونَ ﴿٥١﴾ لَآكِلُونَ مِن شَجَرٍ مِّن زَقُّومٍ ﴿٥٢﴾ ﴾

﴿ Et puis, vous, les égarés, qui traitiez [la Résurrection] de mensonge, vous mangerez certainement d'un arbre, de Zaqqûm. ﴾ [1118]

Allah dit dans le verset que nous étudions au sujet de cet arbre : **﴿ Nous l'avons assigné en épreuve aux injustes. ﴾**

[1117] S23 V20.
[1118] S56 V51-52.

Qatâda explique que lorsque l'arbre de Zaqqûm fut mentionné dans le Coran comme étant un arbre en Enfer, les égarés en furent éprouvés et s'étonnèrent en disant : « Comment un arbre peut-il se trouver au Feu alors que le feu consume les arbres ? » C'est alors qu'Allah révéla : ﴿ **C'est un arbre qui sort du fond de la Fournaise.** ﴾ Il se nourrit de Feu et est créé de Feu.[1119]

Ses racines naissent dans la Fournaise.

Ainsi, Muhammad, Nous t'avons informé de l'existence de cet arbre afin d'en faire une épreuve pour distinguer ceux qui y croient et ceux qui y mécroient. En effet, Allah dit dans le verset suivant :

﴿ وَإِذْ قُلْنَا لَكَ إِنَّ رَبَّكَ أَحَاطَ بِالنَّاسِ ۚ وَمَا جَعَلْنَا الرُّؤْيَا الَّتِي أَرَيْنَاكَ إِلَّا فِتْنَةً لِّلنَّاسِ وَالشَّجَرَةَ الْمَلْعُونَةَ فِي الْقُرْآنِ ۚ ﴾

﴿ **Et [rappelle-toi] lorsque Nous te disions que ton Seigneur cerne tous les gens [par Sa puissance et Son savoir]. Quant à la vision que Nous t'avons montrée, ce n'était que pour éprouver les gens, tout comme l'arbre maudit mentionné dans le Coran. (...)** ﴾[1120]

Selon Mujâhid, Abû Jahl, qu'Allah le maudisse, disait : « Zaqqûm est pour moi telle la datte avec du beurre ; je n'en fais qu'une bouchée ! »[1121]

﴿ **Ses fruits sont comme des têtes de diables.** ﴾ Cette description a pour but de le rendre répugnant aux yeux des gens, car nul doute que les diables ont une apparence plus que repoussante.

﴿ **Ils doivent certainement en manger et ils doivent s'en remplir le ventre.** ﴾ Les mécréants seront contraints d'en manger, car ils n'auront rien d'autre à manger que cet arbre et d'autres choses aussi répugnantes, comme Allah le dit ailleurs :

﴿ لَيْسَ لَهُمْ طَعَامٌ إِلَّا مِن ضَرِيعٍ ۝٦ لَّا يُسْمِنُ وَلَا يُغْنِي مِن جُوعٍ ۝٧ ﴾

﴿ **Il n'y aura pour eux d'autre nourriture que des plantes épineuses, qui n'engraissent, ni n'apaisent la faim.** ﴾[1122]

﴿ **Ensuite ils auront par-dessus à boire un liquide bouillant.** ﴾ Ibn 'Abbâs ﷺ explique qu'après avoir mangé de l'arbre de Zaqqûm, ils auront à boire de l'eau bouillante.[1123]

[1119] At-Tabarî (21/52).
[1120] S17 V60.
[1121] At-Tabarî (21/53).
[1122] S88 V6-7.

D'autres ont dit qu'ils auront à boire un mélange fait d'eau bouillante et de pus et sécrétions provenant de leurs parties intimes et de leurs yeux.

Mujâhid rapporte, d'après Ibn 'Abbâs ﷺ, cette parole du Prophète ﷺ : **« Craignez Allah ! Si une seule goutte de Zaqqûm tombait en mer, elle gâterait la vie de tous les habitants de la Terre. Que dire alors de celui duquel elle sera la nourriture ? »**[1124]

Dans un autre récit, il est dit que cette eau brûlera leurs visages et arrachera leurs entrailles.

﴿ **Puis leur retour sera vers la Fournaise.** ﴾ Ils seront ensuite renvoyés au Feu, tantôt ils seront abreuvés de l'eau bouillante, tantôt ils auront à subir la chaleur du Feu, comme Allah le dit ailleurs dans un verset utilisé par Qatâda[1125] pour expliquer le verset que nous étudions :

﴿ يَطُوفُونَ بَيْنَهَا وَبَيْنَ حَمِيمٍ ءَانٍ ﴿٤٤﴾ ﴾

﴿ **Ils feront le va-et-vient entre lui (l'Enfer) et une eau bouillante extrêmement chaude.** ﴾[1126]

﴿ **C'est qu'ils ont trouvé leurs ancêtres dans l'égarement, et les voilà courant sur leurs traces.** ﴾ Ainsi, ils ont trouvé leurs ancêtres dans l'égarement et les y ont suivis, sans aucune preuve : ﴿ **et les voilà courant sur leurs traces** ﴾, c'est-à-dire : ils se sont précipités sur leurs traces, d'après Mujâhid[1127], ou, ils ont suivi leurs traces de façon stupide selon Sa'îd Ibn Jubayr.

﴿ وَلَقَدْ ضَلَّ قَبْلَهُمْ أَكْثَرُ الْأَوَّلِينَ ﴿٧١﴾ وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا فِيهِم مُّنذِرِينَ ﴿٧٢﴾ فَانظُرْ كَيْفَ كَانَ عَاقِبَةُ الْمُنذَرِينَ ﴿٧٣﴾ إِلَّا عِبَادَ اللَّهِ الْمُخْلَصِينَ ﴿٧٤﴾ ﴾

﴿ **(71). En effet, avant eux, la plupart des anciens se sont égarés. (72). Et Nous avions certes envoyé parmi eux des avertisseurs. (73). Regarde donc ce qu'il est advenu de ceux qui ont été avertis ! (74). Exception faite des élus, parmi les serviteurs d'Allah.** ﴾

[1123] At-Tabarî (21/55).
[1124] Rapporté par Ibn Abî Hâtim.
[1125] At-Tabarî (21/56).
[1126] S55 V44.
[1127] At-Tabarî (21/57).

Le Très-Haut nous indique que la plupart des nations passées étaient égarées, car elles adoraient d'autres divinités avec Allah. Il leur envoya des Messagers afin de les avertir contre le châtiment et le courroux d'Allah qui s'abattent sur ceux qui adorent autre que Lui. Malgré cela, elles persistèrent et renièrent les Messagers. C'est ainsi qu'Allah anéantit les mécréants et sauva les croyants : ﴿ **Regarde donc ce qu'il est advenu de ceux qui ont été avertis ! Exception faite des élus, parmi les serviteurs d'Allah.** ﴾

﴿ وَلَقَدْ نَادَىٰنَا نُوحٌ فَلَنِعْمَ ٱلْمُجِيبُونَ ﴿٧٥﴾ وَنَجَّيْنَٰهُ وَأَهْلَهُۥ مِنَ ٱلْكَرْبِ ٱلْعَظِيمِ ﴿٧٦﴾
وَجَعَلْنَا ذُرِّيَّتَهُۥ هُمُ ٱلْبَاقِينَ ﴿٧٧﴾ وَتَرَكْنَا عَلَيْهِ فِى ٱلْءَاخِرِينَ ﴿٧٨﴾ سَلَٰمٌ عَلَىٰ نُوحٍ فِى ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٧٩﴾ إِنَّا
كَذَٰلِكَ نَجْزِى ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿٨٠﴾ إِنَّهُۥ مِنْ عِبَادِنَا ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٨١﴾ ثُمَّ أَغْرَقْنَا ٱلْءَاخَرِينَ ﴿٨٢﴾ ﴾

﴿ (75). Nûh, en effet, fit appel à Nous et quels meilleurs Répondeurs sommes-Nous. (76). Nous le sauvâmes, lui et sa famille, de la grande angoisse, (77). Nous fîmes de sa descendance les seuls survivants, (78). Et Nous perpétuâmes son souvenir dans la postérité. (79). Paix sur Nûh dans tout l'univers ! (80). Ainsi récompensons-Nous les bienfaiteurs. (81). Il était, certes, un de Nos serviteurs croyants. (82). Ensuite Nous noyâmes les autres. ﴾

Le récit de Nûh et de son peuple (V75-82)

Après avoir mentionné de façon générale l'égarement des nations passées, le Très-Haut mentionne ici le cas du peuple de Nûh qui, bien qu'il passât neuf cent cinquante années à l'appeler à Allah, le renia dans sa majorité : peu devinrent croyants.

Lorsque Nûh vit que la situation s'éternisa et que son peuple persistait dans le reniement, il fit cette invocation :

﴿ فَدَعَا رَبَّهُۥٓ أَنِّى مَغْلُوبٌ فَٱنتَصِرْ ﴿١٠﴾ ﴾

﴿ **Il invoqua donc son Seigneur : « Je suis vaincu. Fais triompher [Ta cause] ! »** ﴾ [1128]

Allah fut courroucé contre son peuple. ﴿ **Nûh, en effet, fit appel à Nous et quels meilleurs Répondeurs sommes-Nous.** ﴾ aux invocations de Nûh. ﴿ **Nous le sauvâmes, lui et sa famille, de la grande angoisse** ﴾, qui est le reniement de son peuple et la persécution.

[1128] S54 V10.

﴿ **Nous fîmes de sa descendance les seuls survivants.** ﴾ Ibn 'Abbâs ﷺ explique qu'en effet, seuls les descendants de Nûḥ survécurent.[1129]

Qatâda indique que tous les hommes de nos jours sont des descendants de Nûḥ.[1130]

A propos de ce verset : ﴿ **Nous fîmes de sa descendance les seuls survivants** ﴾, Samurra ﷺ rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit que cela fait référence à Sâm (Sem), Ḥâm (Sham) et Yâfith (Japhet).[1131] Il a dit aussi : « **Sâm est l'ancêtre des Arabes, Ḥâm celui des Noirs et Yâfith celui des Romains.** »[1132]

﴿ **Et Nous avons perpétué son souvenir dans la postérité.** ﴾ Ibn 'Abbâs ﷺ explique que Nûḥ est toujours mentionné en bien, Mujâhid affirme qu'il est mentionné de façon honorable parmi tous les Prophètes. Qatâda et As-Suddî indiquent que parmi les générations suivantes, il est loué. Aḍ-Ḍaḥḥâk précise qu'il est salué et que l'on fait ses éloges.[1133]

﴿ **Paix sur Nûḥ dans tout l'univers !** ﴾ Il est salué par tous les peuples, signe de son glorieux souvenir.

﴿ **Ainsi récompensons-Nous les bienfaiteurs** ﴾, c'est comme cela que Nous récompensons Nos serviteurs croyants qui œuvrent dans l'obéissance à Allah.

﴿ **Il était, certes, un de Nos serviteurs croyants** ﴾, un monothéiste qui croit avec certitude.

﴿ **Ensuite Nous noyâmes les autres** ﴾, Nous les fîmes tous périr si bien qu'il n'en resta aucun sur Terre.

﴿ ۞ وَإِنَّ مِن شِيعَتِهِۦ لَإِبْرَٰهِيمَ ﴿٨٣﴾ إِذْ جَآءَ رَبَّهُۥ بِقَلْبٍ سَلِيمٍ ﴿٨٤﴾ إِذْ قَالَ لِأَبِيهِ وَقَوْمِهِۦ مَاذَا تَعْبُدُونَ ﴿٨٥﴾ أَئِفْكًا ءَالِهَةً دُونَ ٱللَّهِ تُرِيدُونَ ﴿٨٦﴾ فَمَا ظَنُّكُم بِرَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٨٧﴾ ﴾

﴿ **(83). Du nombre de ses coreligionnaires, certes, se trouvait Ibrâhîm. (84). qui, sincèrement dévoué à son Seigneur, .(85). s'adressa à son père et à son peuple en ces termes : « Qu'est-ce que vous adorez ? (86). Cherchez-vous, dans votre égarement, des divinités en dehors d'Allah ? (87). Que pensez-vous du Seigneur de l'univers ? »** ﴾

[1129] Aṭ-Ṭabarî (21/59).
[1130] Aṭ-Ṭabarî (21/59).
[1131] *Tuḥfat Al-Aḥwadhî* (5/365), Aṭ-Ṭabarî (21/59).
[1132] Aḥmad (5/9), *Tuḥfat Al-Aḥwadhî* (9/98).
[1133] Aṭ-Ṭabarî (21/60).

Le récit d'Ibrâhîm et de son peuple (V83-87)

﴿ **Du nombre de ses coreligionnaires, certes, se trouvait Ibrâhîm** ﴾, qui avait la même religion que Nûh, d'après Ibn 'Abbâs ﷺ, ou qui suivait la même voie que lui, selon Mujâhid.[1134]

﴿ **qui, sincèrement dévoué à son Seigneur** ﴾, avec l'attestation qu'il n'y a point de divinité digne d'adoration en dehors d'Allah, selon Ibn 'Abbâs ﷺ. On demanda à Ibn Sîrîn ce que désignait le cœur sain et il répondit : « C'est celui qui sait qu'Allah est vérité, que l'Heure arrivera de façon inéluctable et qu'Allah ressuscitera ceux qui sont dans les tombes. »[1135]

Pour Al-Hasan, il s'agit du cœur qui est pur de toute association. Quant à 'Urwa, il affirme qu'il s'agit d'un cœur qui ne maudit point autrui.[1136]

﴿ **s'adressa à son père et à son peuple en ces termes : « Qu'est-ce que vous adorez ?** ﴾, à titre de reproche, ﴿ **cherchez-vous, dans votre égarement, des divinités en dehors d'Allah ? Que pensez-vous du Seigneur de l'univers ? »** ﴾ Il se désavoue ici du culte des idoles. Qatâda explique : « Que pensez-vous qu'Allah fera de vous, lorsque vous Le rencontrerez en Lui ayant associé d'autres divinités ? »[1137]

﴿ فَنَظَرَ نَظْرَةً فِي ٱلنُّجُومِ ﴿٨٨﴾ فَقَالَ إِنِّي سَقِيمٌ ﴿٨٩﴾ فَتَوَلَّوْا عَنْهُ مُدْبِرِينَ ﴿٩٠﴾ فَرَاغَ إِلَىٰٓ ءَالِهَتِهِمْ
فَقَالَ أَلَا تَأْكُلُونَ ﴿٩١﴾ مَا لَكُمْ لَا تَنطِقُونَ ﴿٩٢﴾ فَرَاغَ عَلَيْهِمْ ضَرْبًۢا بِٱلْيَمِينِ ﴿٩٣﴾ فَأَقْبَلُوٓا إِلَيْهِ يَزِفُّونَ
﴿٩٤﴾ قَالَ أَتَعْبُدُونَ مَا تَنْحِتُونَ ﴿٩٥﴾ وَٱللَّهُ خَلَقَكُمْ وَمَا تَعْمَلُونَ ﴿٩٦﴾ قَالُوا۟ ٱبْنُوا۟ لَهُۥ بُنْيَٰنًا فَأَلْقُوهُ فِي
ٱلْجَحِيمِ ﴿٩٧﴾ فَأَرَادُوا۟ بِهِۦ كَيْدًا فَجَعَلْنَٰهُمُ ٱلْأَسْفَلِينَ ﴿٩٨﴾ ﴾

﴿ **(88). Puis, il tourna son regard vers les étoiles, (89). et dit : « Je suis malade ! » (90). Ils lui tournèrent le dos et s'en allèrent. (91). Alors il se glissa vers leurs divinités et dit : « Ne mangez-vous pas ? (92). Qu'avez-vous à ne pas parler ? » (93). Puis il se mit furtivement à les frapper de sa main droite. (94). Alors [les gens] vinrent à lui en courant. (95). Il dit : « Adorez-vous ce que vous-mêmes sculptez, (96). alors que c'est Allah qui vous a créés, vous et ce que vous fabriquez ? » (97). Ils dirent : « Qu'on lui construise un four et qu'on le lance dans la fournaise ! » (98). Ils voulurent lui jouer un mauvais tour, mais ce sont eux que Nous mîmes à bas.** ﴾

[1134] At-Tabarî (21/61).
[1135] Al-Qurtubî (15/91).
[1136] At-Tabarî (21/62).
[1137] At-Tabarî (21/63).

Ibrâhîm ne cita l'excuse de la maladie que pour pouvoir rester dans la cité pendant que ses concitoyens se rendaient à leur fête païenne. Il avait l'intention de s'isoler avec les idoles afin de les détruire. Ainsi, eux comprirent qu'il était physiquement malade tandis que lui voulait dire que le culte des idoles le rendait malade.

﴿ **Puis, il tourna son regard vers les étoiles.** ﴾ D'après Qatâda, les Arabes disaient, quand ils voyaient quelqu'un réfléchir, qu'il regardait les étoiles. Ainsi, il regarda les étoiles comme pour réfléchir à ce qu'il allait leur dire, ﴿ **et dit : « Je suis malade ! »** ﴾

Ibn Jarîr rapporte, d'après Abû Hurayra ﷺ, que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Ibrâhîm** عليه السلام **n'a menti qu'à trois reprises : deux fois pour Allah, lorsqu'il dit :** ﴿ **Je suis malade** ﴾ **et**

﴿ قَالَ بَلْ فَعَلَهُۥ كَبِيرُهُمْ هَٰذَا ﴾

﴿ **Il dit : « C'est la plus grande d'entre elles que voici, qui l'a fait. (...) »** ﴾ [1138] **et la troisième lorsqu'il dit à propos de Sâra qu'elle était sa sœur. »** [1139]

Il ne faut pas comprendre de ce hadith qu'il s'agisse de mensonges blâmables pour lesquels l'auteur commet un péché ; il s'agit plutôt de propos volontairement équivoques prononcés dans un but religieux et légal.

Al-Ḥasan Al-Baṣrî raconte que les gens insistèrent pour qu'Ibrâhîm participe à la fête païenne. Il s'allongea alors sur le dos en regardant le ciel et dit : ﴿ **Je suis malade.** ﴾ Une fois qu'ils furent partis, il se dirigea vers leurs idoles et les détruisit.[1140]

﴿ **Ils lui tournèrent le dos et s'en allèrent** ﴾ participer à leur fête. ﴿ **Alors il se glissa vers leurs divinités** ﴾ de façon discrète et rapide, ﴿ **et dit : « Ne mangez-vous pas ?** ﴾, car effectivement, leurs adorateurs avaient déposé de la nourriture en offrande à leurs pieds, ﴿ **qu'avez-vous à ne pas parler ? »** ﴾ ﴿ **Puis il se mit furtivement à les frapper de sa main droite.** ﴾ Selon Qatâda et Al-Jawharî, il se tourna vers elles et les frappa de sa main droite.[1141] Il les détruisit toutes, à l'exception de la plus grande d'entre elles. On dit qu'il frappa de la main droite, car elle permet de frapper avec plus de force.

[1138] S21 V63.

[1139] *Fatḥ Al-Bârî* (6/447), Muslim (4/1840), Abû Dâwud (2/659), *Tuḥfat Al-Aḥwadhî* (9/5), An-Nasâ'î (*Al-Kubrâ* 6/440).

[1140] Aṭ-Ṭabarî (21/63).

[1141] Aṭ-Ṭabarî (21/67).

﴿ **Alors [les gens] vinrent à lui en courant** ﴾, en toute hâte, d'après Mujâhid. Après avoir réfléchi, les gens surent que c'était Ibrâhîm qui les avait détruites.[1142]

Tandis que les gens allaient lui faire des reproches, il les devança en disant : ﴿ **« Adorez-vous ce que vous-mêmes sculptez, alors que c'est Allah qui vous a créés, vous et ce que vous fabriquez ? »** ﴾ Vous adorez ce que vous avez fabriqué de vos propres mains ! Or c'est Allah qui vous a créés, vous et vos actes, ou bien, vous et ce que vous avez fabriqué.

Le premier sens est conforté par la parole du Prophète ﷺ rapportée par Hudhayfa رضي الله عنه : **« Allah, le Très-Haut, a créé tout être qui agit ainsi que ses actes. »**[1143]

Une fois que la preuve de leur égarement fut établie, ils choisirent d'avoir recours à la force : ﴿ **Ils dirent : « Qu'on lui construise un four et qu'on le lance dans la fournaise ! »** ﴾

La suite des évènements et le sauvetage d'Ibrâhîm du feu sont décrits dans les versets 68 à 70 de la sourate 21 : ﴿ **Ils voulurent lui jouer un mauvais tour mais ce sont eux que Nous mîmes à bas.** ﴾

﴿ وَقَالَ إِنِّي ذَاهِبٌ إِلَىٰ رَبِّي سَيَهْدِينِ ﴿٩٩﴾ رَبِّ هَبْ لِي مِنَ الصَّالِحِينَ ﴿١٠٠﴾ فَبَشَّرْنَاهُ بِغُلَامٍ حَلِيمٍ ﴿١٠١﴾
فَلَمَّا بَلَغَ مَعَهُ السَّعْيَ قَالَ يَا بُنَيَّ إِنِّي أَرَىٰ فِي الْمَنَامِ أَنِّي أَذْبَحُكَ فَانظُرْ مَاذَا تَرَىٰ ۚ قَالَ يَا أَبَتِ
افْعَلْ مَا تُؤْمَرُ ۖ سَتَجِدُنِي إِن شَاءَ اللَّهُ مِنَ الصَّابِرِينَ ﴿١٠٢﴾ فَلَمَّا أَسْلَمَا وَتَلَّهُ لِلْجَبِينِ ﴿١٠٣﴾ وَنَادَيْنَاهُ أَن
يَا إِبْرَاهِيمُ ﴿١٠٤﴾ قَدْ صَدَّقْتَ الرُّؤْيَا ۚ إِنَّا كَذَٰلِكَ نَجْزِي الْمُحْسِنِينَ ﴿١٠٥﴾ إِنَّ هَٰذَا لَهُوَ الْبَلَاءُ الْمُبِينُ ﴿١٠٦﴾
وَفَدَيْنَاهُ بِذِبْحٍ عَظِيمٍ ﴿١٠٧﴾ وَتَرَكْنَا عَلَيْهِ فِي الْآخِرِينَ ﴿١٠٨﴾ سَلَامٌ عَلَىٰ إِبْرَاهِيمَ ﴿١٠٩﴾ كَذَٰلِكَ نَجْزِي
الْمُحْسِنِينَ ﴿١١٠﴾ إِنَّهُ مِنْ عِبَادِنَا الْمُؤْمِنِينَ ﴿١١١﴾ وَبَشَّرْنَاهُ بِإِسْحَاقَ نَبِيًّا مِّنَ الصَّالِحِينَ ﴿١١٢﴾ وَبَارَكْنَا
عَلَيْهِ وَعَلَىٰ إِسْحَاقَ ۚ وَمِن ذُرِّيَّتِهِمَا مُحْسِنٌ وَظَالِمٌ لِّنَفْسِهِ مُبِينٌ ﴿١١٣﴾ ﴾

﴿ **(99). Et il dit : « Moi, je pars vers mon Seigneur et Il me guidera. (100). Seigneur, fais-moi don d'une [progéniture] d'entre les vertueux ! » (101). Nous lui fîmes donc la bonne annonce d'un garçon longanime. (102). Puis, quand celui-ci fut en âge de l'accompagner, [Ibrâhîm] dit : « Ô mon fils, je me vois en songe en train de t'immoler ! Vois donc ce que tu en penses ! » [Ismâ'îl] dit : « Ô mon cher père, fais ce qui t'est commandé ; tu me**

[1142] Se référer à l'exégèse de la sourate 21 pour plus de détails sur ce récit.

[1143] *As-Sunna* (1//158). Rapporté par Al-Bukhârî.

trouveras, s'il plaît à Allah, du nombre des endurants ! » (103). Puis quand tous deux se furent soumis [à l'ordre d'Allah] et qu'il l'eut jeté sur le front, (104). voilà que Nous l'appelâmes : « Ibrâhîm ! (105). Tu as confirmé la vision. C'est ainsi que Nous récompensons les bienfaiteurs. » (106). C'était là, certes, l'épreuve manifeste. (107). Nous le rachetâmes par une immolation généreuse, (108). et Nous perpétuâmes son renom dans la postérité : (109). « Paix sur Ibrâhîm ! » (110). Ainsi récompensons-Nous les bienfaiteurs, (111). car il était de Nos serviteurs croyants. (112). Nous lui fîmes la bonne annonce d'Ishâq comme Prophète d'entre les gens vertueux, (113). et Nous le bénîmes ainsi qu'Ishâq. Parmi leurs descendances il y a [l'homme] de bien et celui qui est manifestement injuste envers lui-même. ﴾

L'émigration d'Ibrâhîm et l'épreuve du sacrifice (V99-113)

Après avoir été sauvé du feu par Allah, Ibrâhîm désespéra de voir son peuple avoir la foi et il décida alors d'émigrer loin d'eux en disant : ﴿ **Moi, je pars vers mon Seigneur et Il me guidera. Seigneur, fais-moi don d'une [progéniture] d'entre les vertueux !** ﴾ Il implora Allah afin de lui accorder des enfants pieux, soumis à Allah, en compensation des gens de son peuple qu'il venait de quitter.

﴿ **Nous lui fîmes donc la bonne annonce d'un garçon longanime** ﴾, qui n'était autre qu'Ismâ'îl, le premier fils d'Ibrâhîm. En effet, d'après l'unanimité des musulmans ainsi que les gens du Livre, Ismâ'îl était le frère aîné d'Ishâq.

Selon les Ecritures des gens du Livre, Ibrâhîm eut Ismâ'îl alors qu'il avait quatre-vingt-six ans et Ishâq à quatre-vingt-dix-neuf ans. Elles mentionnent aussi qu'il reçut l'ordre d'immoler son seul fils, ou son fils aîné. Or, ils prétendirent faussement qu'il s'agissait d'Ishâq, contredisant ainsi leurs propres Ecritures. Ils dirent que « son seul fils » sous-entendait : son seul fils qui était alors avec lui, car Ismâ'îl était avec sa mère. Ils agirent ainsi, car Ishâq était leur ascendant tandis qu'Ismâ'îl était celui des Arabes. Cette interprétation est erronée et résulte d'une falsification de leur part.

De plus, Muhammad Ibn Ka'b explique qu'après avoir mentionné le récit du sacrifice, Allah dit : ﴿ **Nous lui fîmes la bonne annonce d'Ishâq comme Prophète d'entre les gens vertueux.** ﴾

Et Il dit dans un autre verset :

﴿ فَبَشَّرْنَٰهَا بِإِسْحَٰقَ وَمِن وَرَآءِ إِسْحَٰقَ يَعْقُوبَ ﴿٧١﴾ ﴾

﴿ **(...) Nous lui annonçâmes [la naissance d'] Ishâq, et après Ishâq, Ya'qûb.** ﴾ [1144]

[1144] S11 V71.

Or, Allah n'allait pas ordonner à Ibrâhîm de sacrifier Ishâq alors qu'Il lui avait promis de lui accorder un petit-fils (Ya'qûb) par son biais. Ceci montre que celui dont Ibrâhîm avait reçu l'ordre d'égorger n'était autre qu'Ismâ'îl.[1145]

﴿ **Puis quand celui-ci fut en âge de l'accompagner** ﴾, c'est-à-dire qu'il fut devenu un jeune homme capable de marcher et de travailler avec son père[1146], car effectivement, Ibrâhîm avait l'habitude de rendre visite à son fils et à la mère de celui-ci, certains disant même qu'il s'y rendait rapidement en chevauchant Al-Burâq, ﴿ **[Ibrâhîm] dit : « Ô mon fils, je me vois en songe en train de t'immoler ! Vois donc ce que tu en penses ! » [Ismâ'îl] dit : « Ô mon cher père, fais ce qui t'est commandé ; tu me trouveras, s'il plaît à Allah, du nombre des endurants ! »** ﴾

Ibn 'Abbâs ﷺ rapporte, d'après le Prophète ﷺ, que les rêves des Prophètes sont des révélations.[1147]

Ibrâhîm informa son fils de cette vision afin d'accroître sa détermination et sa patience face à l'épreuve, ainsi que la fermeté de son obéissance et de celle de son père.

﴿ **[Ismâ'îl] dit : « Ô mon cher père, fais ce qui t'est commandé ; tu me trouveras, s'il plaît à Allah, du nombre des endurants ! »** ﴾ Je ferai preuve de patience en espérant la récompense divine. Et certes Ismâ'îl fut sincère dans sa promesse, comme le dit Allah dans les versets suivants :

﴿ وَٱذْكُرْ فِى ٱلْكِتَٰبِ إِسْمَٰعِيلَ ۚ إِنَّهُۥ كَانَ صَادِقَ ٱلْوَعْدِ وَكَانَ رَسُولًا نَّبِيًّا ﴿٥٤﴾ وَكَانَ يَأْمُرُ أَهْلَهُۥ بِٱلصَّلَوٰةِ وَٱلزَّكَوٰةِ وَكَانَ عِندَ رَبِّهِۦ مَرْضِيًّا ﴿٥٥﴾ ﴾

﴿ **Et mentionne Ismâ'îl dans le Livre. Il était fidèle à ses promesses et c'était un Messager et un Prophète. Et il commandait à sa famille la prière et l'aumône et il était agréé auprès de son Seigneur.** ﴾[1148]

﴿ **Puis quand tous deux se furent soumis [à l'ordre d'Allah] et qu'il l'eut jeté sur le front** ﴾, après avoir invoqué le nom d'Allah, Ibrâhîm pour procéder au sacrifice et Ismâ'îl pour se préparer à la mort. Ibrâhîm se soumit à Allah en obéissant à Son ordre et Ismâ'îl en obéissant à l'ordre d'Allah ainsi qu'à son père, d'après Mujâhid, 'Ikrima, Qatâda, As-Suddî et Ibn Ishâq.[1149]

[1145] At-Tabarî (21/84). Et les propos d'exégètes et de pieux prédécesseurs concernant le fait qu'il s'agit en effet d'Ismâ'îl sont nombreux.

[1146] Ibn 'Abbâs ﷺ, Mujâhid, 'Ikrima, Sa'îd Ibn Jubayr, 'Atâ' Al-Khurâsânî et Zayd Ibn Aslam. At-Tabarî (21/72, 73).

[1147] Rapporté par 'Alî Ibn Al-Husayn Ibn Al-Junayd, d'après 'Ikrima.

[1148] S19 V54-55.

[1149] At-Tabarî (21/77).

Ibn 'Abbâs ﷺ, Mujâhid, Sa'îd Ibn Jubayr, Ad-Dahhâk et Qatâda indiquent qu'il a placé son fils face contre terre afin de ne pas voir son visage lors du sacrifice.[1150]

Ibn 'Abbâs ﷺ rapporte que lorsque les rites du pèlerinage furent prescrits à Ibrâhîm, Satan apparut devant lui entre As-Safâ et Al-Marwa, et essaya de le devancer, mais Ibrâhîm le devança. Jibrîl l'emmena à la grande stèle et Satan apparut à nouveau. Ibrâhîm lui jeta sept pierres et il partit. Puis, arrivé à la moyenne stèle, Satan apparut une nouvelle fois. Ibrâhîm lui jeta sept pierres et jeta Ismâ'îl front contre terre. Ce dernier portait une chemise blanche et dit à son père : « Ô père ! Je n'ai que ce vêtement pour me servir de linceul, ôte-le-moi afin de l'utiliser comme linceul. » Tandis qu'Ibrâhîm lui ôtait sa chemise, il entendit appeler de derrière lui : ﴿ **Ibrâhîm ! Tu as confirmé la vision.** ﴾

Se retournant, il vit un bélier blanc, cornu et aux grands yeux.

Ibn 'Abbâs ﷺ précise : « C'est ce genre de bélier que nous désirions (pour le sacrifice). »[1151]

D'après As-Suddî, Ibrâhîm apposa la lame sur le cou de son fils, mais cela ne lui causa pas le moindre mal.[1152]

﴿ **C'est ainsi que Nous récompensons les bienfaiteurs.** ﴾ Ainsi accordons-Nous une issue favorable à ceux qui se soumettent et ainsi faisons-Nous disparaître leur affliction :

﴿ وَمَن يَتَّقِ ٱللَّهَ يَجْعَل لَّهُۥ مَخْرَجًا ۝٢ وَيَرْزُقْهُ مِنْ حَيْثُ لَا يَحْتَسِبُ ۚ وَمَن يَتَوَكَّلْ عَلَى ٱللَّهِ فَهُوَ حَسْبُهُۥٓ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ بَٰلِغُ أَمْرِهِۦ ۚ قَدْ جَعَلَ ٱللَّهُ لِكُلِّ شَىْءٍ قَدْرًا ۝٣ ﴾

﴿ **(...) Et quiconque craint Allah, Il Lui donnera une issue favorable, et lui accordera Ses dons par [des moyens] sur lesquels il ne comptait pas. Et quiconque place sa confiance en Allah, Il lui suffit. Les décrets d'Allah se réalisent toujours, et Allah a assigné une mesure à chaque chose.** ﴾[1153]

Un groupe de savants dans le domaine de la jurisprudence a énoncé, à partir du verset que nous étudions, qu'un ordre divin pouvait être abrogé avant même d'avoir été appliqué, comme ce fut le cas du sacrifice.

[1150] At-Tabarî (21/77, 78).
[1151] Ahmad (1/297).
[1152] At-Tabarî (21/74).
[1153] S65 V2-3.

La sagesse derrière cet ordre de sacrifier son fils était de récompenser l'ami intime d'Allah pour sa patience face à l'ordre divin. ﴿ **C'était là, certes, l'épreuve manifeste** ﴾ réussie avec brio.

﴿ **Nous le rachetâmes d'une immolation généreuse** ﴾, à savoir un bélier qui avait brouté l'herbe du Paradis durant quarante années, selon Ibn 'Abbâs ﷺ.[1154]

On rapporte que les Quraychites se léguèrent les cornes de ce bélier, génération après génération, et qu'elles restèrent suspendues dans la Maison jusqu'à l'avènement du Prophète ﷺ.

Allah lui annonce après cela la naissance d'Ishâq qui sera un Prophète vertueux : ﴿ **Nous lui fîmes la bonne annonce d'Ishâq comme Prophète d'entre les gens vertueux, et Nous le bénîmes ainsi qu'Ishâq. Parmi leurs descendances il y a [l'homme] de bien et celui qui est manifestement injuste envers lui-même.** ﴾

Ces propos ressemblent à ceux qui furent dits à Nûh عليه السلام :

﴿ قِيلَ يَٰنُوحُ ٱهۡبِطۡ بِسَلَٰمٖ مِّنَّا وَبَرَكَٰتٍ عَلَيۡكَ وَعَلَىٰٓ أُمَمٖ مِّمَّن مَّعَكَۚ وَأُمَمٞ سَنُمَتِّعُهُمۡ ثُمَّ يَمَسُّهُم مِّنَّا عَذَابٌ أَلِيمٞ ﴾

﴿ Il fut dit : « Ô Nûh, débarque avec Notre sécurité et Nos bénédictions sur toi et sur des communautés issues de ceux qui sont avec toi. Et il y [en] aura des communautés auxquelles Nous accorderons une jouissance temporaire puis auxquelles Nous ferons subir un châtiment douloureux. » ﴾[1155]

﴿ وَلَقَدۡ مَنَنَّا عَلَىٰ مُوسَىٰ وَهَٰرُونَ ١١٤ وَنَجَّيۡنَٰهُمَا وَقَوۡمَهُمَا مِنَ ٱلۡكَرۡبِ ٱلۡعَظِيمِ ١١٥ وَنَصَرۡنَٰهُمۡ فَكَانُواْ هُمُ ٱلۡغَٰلِبِينَ ١١٦ وَءَاتَيۡنَٰهُمَا ٱلۡكِتَٰبَ ٱلۡمُسۡتَبِينَ ١١٧ وَهَدَيۡنَٰهُمَا ٱلصِّرَٰطَ ٱلۡمُسۡتَقِيمَ ١١٨ وَتَرَكۡنَا عَلَيۡهِمَا فِي ٱلۡأٓخِرِينَ ١١٩ سَلَٰمٌ عَلَىٰ مُوسَىٰ وَهَٰرُونَ ١٢٠ إِنَّا كَذَٰلِكَ نَجۡزِي ٱلۡمُحۡسِنِينَ ١٢١ إِنَّهُمَا مِنۡ عِبَادِنَا ٱلۡمُؤۡمِنِينَ ١٢٢ ﴾

﴿ **(114). Et Nous accordâmes certes à Mûsâ et Hârûn des faveurs, (115). les sauvâmes ainsi que leur peuple de la grande angoisse, (116). et les secourûmes, et ils furent eux les vainqueurs. (117). Nous leur apportâmes le Livre explicite, (118). les guidâmes vers le droit chemin, (119). et Nous perpétuâmes leur renom dans la postérité : (120). « Paix sur Mûsâ et Hârûn ! » (121). Ainsi récompensons-Nous les bienfaiteurs, (122). car ils étaient du nombre de Nos serviteurs croyants.** ﴾

[1154] At-Tabarî (21/90).
[1155] S11 V48.

Le récit de Mûsâ et de Hârûn (V114-122)

Le Très-Haut mentionne ici les faveurs qu'Il a accordées à Mûsâ et Hârûn, desquels Il a fait des Prophètes et qu'Il a sauvés, ainsi que les croyants, des persécutions de Pharaon et des siens qui tuaient leurs fils et les contraignaient aux tâches les plus difficiles.

Allah secourut ainsi les Fils d'Isrâ'îl, leur accorda la victoire sur leurs ennemis et les fit disposer des terres et des richesses de ces derniers.

﴿ **Nous leur apportâmes le Livre explicite et les guidâmes vers le droit chemin** ﴾ afin que leurs actes et paroles soient droits.

Allah dit ailleurs :

﴿ وَلَقَدْ ءَاتَيْنَا مُوسَىٰ وَهَـٰرُونَ ٱلْفُرْقَانَ وَضِيَآءً وَذِكْرًا لِّلْمُتَّقِينَ ﴿٤٨﴾ ﴾

﴿ **Nous avons déjà apporté à Mûsâ et Hârûn le Livre du discernement (la Thora) ainsi qu'une lumière et un rappel pour les gens pieux.** ﴾ [1156]

﴿ Et Nous perpétuâmes leur renom dans la postérité : « **Paix sur Mûsâ et Hârûn !** » ﴾ Ainsi, même après leur mort, ils sont toujours mentionnés honorablement et loués : ﴿ **Ainsi récompensons-Nous les bienfaiteurs, car ils étaient du nombre de Nos serviteurs croyants.** ﴾

﴿ وَإِنَّ إِلْيَاسَ لَمِنَ ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿١٢٣﴾ إِذْ قَالَ لِقَوْمِهِۦٓ أَلَا تَتَّقُونَ ﴿١٢٤﴾ أَتَدْعُونَ بَعْلًا وَتَذَرُونَ
أَحْسَنَ ٱلْخَـٰلِقِينَ ﴿١٢٥﴾ ٱللَّهَ رَبَّكُمْ وَرَبَّ ءَابَآئِكُمُ ٱلْأَوَّلِينَ ﴿١٢٦﴾ فَكَذَّبُوهُ فَإِنَّهُمْ لَمُحْضَرُونَ ﴿١٢٧﴾
إِلَّا عِبَادَ ٱللَّهِ ٱلْمُخْلَصِينَ ﴿١٢٨﴾ وَتَرَكْنَا عَلَيْهِ فِى ٱلْـَٔاخِرِينَ ﴿١٢٩﴾ سَلَـٰمٌ عَلَىٰٓ إِلْ يَاسِينَ ﴿١٣٠﴾ إِنَّا كَذَٰلِكَ
نَجْزِى ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿١٣١﴾ إِنَّهُۥ مِنْ عِبَادِنَا ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿١٣٢﴾ ﴾

﴿ **(123). Ilyâs était, certes, du nombre des Messagers. (124). Quand il dit à son peuple : « Ne craignez-vous pas [Allah] ? (125). Invoquerez-vous Ba'l et délaisserez-vous le meilleur des créateurs, (126). Allah, votre Seigneur et le Seigneur de vos plus anciens ancêtres ? » (127). Ils le traitèrent de menteur. Eh bien, ils seront emmenés [au châtiment]. (128). Exception faite des serviteurs élus d'Allah. (129). Et Nous perpétuâmes son renom dans la postérité : (130). « Paix sur Ilyâs et ses adeptes ! » (131). Ainsi récompensons-Nous les bienfaiteurs, (132). car il était du nombre de Nos serviteurs croyants.** ﴾

[1156] S21 V48.

Le récit d'Ilyâs (V123-132)

D'après Muhammad Ibn Ishâq, Qatâda, Ad-Dahhâk et selon 'Abdu-l-Lâh Ibn Mas'ûd ﷺ, Ilyâs est en fait l'autre nom d'Idrîs.[1157]

Wahb Ibn Munabbih indique qu'il se nomme Ilyâs, fils de Yâsîn, fils de Finhâs, fils de 'Izâr (Eliezer), fils de Hârûn, fils de 'Imrân.[1158]

Wahb Ibn Munabbih raconte, se basant sur le récit des gens du Livre, qu'Allah l'envoya aux Fils d'Isrâ'îl après Hizqîl (Ezéchiel). Ceux-ci s'étaient mis à adorer une idole appelée Ba'l et Ilyâs avait pour mission de les appeler à revenir à l'adoration d'Allah l'Unique, sans Lui donner d'associé. Hélas, ils le renièrent tous, excepté leur roi qui crut en lui, mais finit par se raviser et mécroire à nouveau. Ilyâs finit par invoquer Allah contre eux. Le Très-Haut les priva de pluie durant trois années consécutives, et ils implorèrent Ilyâs de faire cesser l'épreuve, lui promettant de croire en lui si tel était le cas. Il s'exécuta, mais ils persistèrent dans leur idolâtrie. Ilyâs demanda alors à son Seigneur de le rappeler à Lui.

Ilyâs avait élevé Al-Yasa' (Elisée), fils d'Ukhtub, qui était donc son disciple.

Ilyâs reçut l'ordre de se rendre à un endroit précis et d'enfourcher la monture qui se présenterait à lui. Il enfourcha ainsi un cheval de feu et Allah l'enveloppa de lumière et de plumes. Il volait alors avec les anges, tel un ange humain, mi-terrestre, mi-céleste. Et Allah est le plus savant.

﴿ **Quand il dit à son peuple : « Ne craignez-vous pas [Allah] ? Invoquerez-vous Ba'l et délaisserez-vous le meilleur des créateurs, Allah, votre Seigneur et le Seigneur de vos plus anciens ancêtres ? »** ﴾ N'avez-vous pas peur d'Allah lorsque vous adorez autre que Lui ? Vous adorez une idole et délaissez le seul qui mérite pourtant l'adoration !

Plusieurs interprétations ont été données au terme « ba'lan » (بَعْلًا). Ibn 'Abbâs ﷺ, Mujâhid, 'Ikrima, Qatâda et As-Suddî affirment que le terme signifie « seigneur »[1159]. Il s'agirait d'un mot de la langue yéménite, selon 'Ikrima et Qatâda[1160], ou de la langue d'Azd Shanû'a, selon un autre avis de Qatâda.[1161]

[1157] At-Tabarî (21/95, 97), Al-Qurtubî (15/115).
[1158] At-Tabarî (21/97).
[1159] At-Tabarî (21/96).
[1160] At-Tabarî (21/96).
[1161] *Ad-Durr Al-Manthûr* (7/119).

Ad-Dahhâk, quant à lui, affirme qu'il s'agit du nom d'une idole adorée à l'époque. 'Abdu-r-Rahmân Ibn Zayd Ibn Aslam précise, d'après son père, qu'elle aurait été adorée par les gens de Ba'lbak située à l'ouest de Damas.[1162]

﴿ **Ils le traitèrent de menteur. Eh bien, ils seront emmenés [au châtiment]** ﴾ le Jour de la Résurrection. ﴿ **Exception faite des serviteurs élus d'Allah** ﴾ qui adoraient Allah sans Lui donner d'associé.

﴿ **Et Nous perpétuâmes son renom dans la postérité** ﴾, c'est-à-dire sa renommée au travers des générations suivantes, ﴿ **« Paix sur Ilyâs et ses adeptes ! »** ﴾, « Il yâsîn » (إِلْ يَاسِين) ayant été interprété par certains comme étant Ilyâs, par d'autres comme signifiant la famille d'Ilyâs. ﴿ **Ainsi récompensons-Nous les bienfaiteurs, car il était du nombre de Nos serviteurs croyants.** ﴾

﴿ وَإِنَّ لُوطًا لَّمِنَ ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿١٣٣﴾ إِذْ نَجَّيْنَٰهُ وَأَهْلَهُۥٓ أَجْمَعِينَ ﴿١٣٤﴾ إِلَّا عَجُوزًا فِى ٱلْغَٰبِرِينَ ﴿١٣٥﴾ ثُمَّ دَمَّرْنَا ٱلْءَاخَرِينَ ﴿١٣٦﴾ وَإِنَّكُمْ لَتَمُرُّونَ عَلَيْهِم مُّصْبِحِينَ ﴿١٣٧﴾ وَبِٱلَّيْلِ ۗ أَفَلَا تَعْقِلُونَ ﴿١٣٨﴾ ﴾

﴿ (133). Et Lût était, certes, du nombre des Messagers. (134). Quand Nous le sauvâmes, lui et sa famille, tout entière, (135). sauf une vieille femme qui devait disparaître avec les autres. (136). Et Nous détruisîmes les autres. (137). Et vous passez certainement auprès d'eux le matin (138). et la nuit. Ne raisonnez-vous donc pas ? ﴾

L'anéantissement du peuple de Lût (V133-138)

Le Très-Haut nous indique qu'Il envoya Son Serviteur et Messager Lût à son peuple, mais que celui-ci le renia.

Allah châtia les gens de son peuple, notamment en transformant l'endroit où il vivait en une mer à l'apparence, l'odeur et au goût répugnant (la mer Morte). Cette cité se trouvait sur une route fréquentée par les voyageurs : ﴿ **Et vous passez certainement auprès d'eux le matin et la nuit. Ne raisonnez-vous donc pas ?** ﴾ Ne réfléchissez-vous pas au sort qui attend tout mécréant ?

Allah sauva Lût et les membres de sa famille, à l'exception de son épouse qui fut exterminée elle aussi.

[1162] At-Tabarî (21/97).

﴿ وَإِنَّ يُونُسَ لَمِنَ ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿١٣٩﴾ إِذْ أَبَقَ إِلَى ٱلْفُلْكِ ٱلْمَشْحُونِ ﴿١٤٠﴾ فَسَاهَمَ فَكَانَ مِنَ ٱلْمُدْحَضِينَ ﴿١٤١﴾ فَٱلْتَقَمَهُ ٱلْحُوتُ وَهُوَ مُلِيمٌ ﴿١٤٢﴾ فَلَوْلَآ أَنَّهُۥ كَانَ مِنَ ٱلْمُسَبِّحِينَ ﴿١٤٣﴾ لَلَبِثَ فِى بَطْنِهِۦٓ إِلَىٰ يَوْمِ يُبْعَثُونَ ﴿١٤٤﴾ فَنَبَذْنَٰهُ بِٱلْعَرَآءِ وَهُوَ سَقِيمٌ ﴿١٤٥﴾ وَأَنۢبَتْنَا عَلَيْهِ شَجَرَةً مِّن يَقْطِينٍ ﴿١٤٦﴾ وَأَرْسَلْنَٰهُ إِلَىٰ مِاْئَةِ أَلْفٍ أَوْ يَزِيدُونَ ﴿١٤٧﴾ فَـَٔامَنُوا۟ فَمَتَّعْنَٰهُمْ إِلَىٰ حِينٍ ﴿١٤٨﴾ ﴾

﴿ (139). Yûnus était, certes, du nombre des Messagers. (140). Quand il s'enfuit vers le bateau comble. (141). Il prit part au tirage au sort qui le désigna pour être jeté [à la mer]. (142). Le poisson l'avala alors qu'il était blâmable. (143). S'il n'avait pas été parmi ceux qui glorifient Allah, (144). il serait resté dans son ventre jusqu'au jour où l'on sera ressuscité. (145). Nous le jetâmes sur la terre nue, indisposé qu'il était, (146). et Nous fîmes pousser au-dessus de lui un plant de courge, (147). et l'envoyâmes ensuite [comme Prophète] vers cent mille hommes ou plus. (148). Ils crurent, et Nous leur donnâmes jouissance de la vie pour un temps. ﴾

Le récit de Yûnus (V139-148)

Nous avons déjà mentionné son histoire dans la sourate 21.

Le Messager d'Allah ﷺ a dit à son sujet : « **Il ne convient à aucun serviteur de dire : "Je suis meilleur que Yûnus Ibn Mattâ".** »[1163]

﴿ **Quand il s'enfuit vers le bateau comble** ﴾, rempli de marchandises, selon Ibn 'Abbâs رضي الله عنهما, ﴿ **il prit part au tirage au sort qui le désigna pour être jeté [à la mer].** ﴾ Ceux qui étaient sur le bateau durent procéder à un tirage au sort afin de désigner celui que l'on jetterait par-dessus bord, car le bateau était sur le point de sombrer et il fallait impérativement alléger l'embarcation. Le nom du Prophète d'Allah, Yûnus, sortit mais les gens ne purent se résoudre à le jeter en mer. Lorsque son nom sortit une troisième fois, il retira ses vêtements et sauta lui-même en mer. Allah donna l'ordre à un gros poisson de fendre la mer et de venir avaler Yûnus sans rien briser de son corps. Le poisson avala Yûnus et parcourut les mers avec lui. Celui-ci se crut mort dans le ventre du poisson, mais, bougeant tête, mains et pieds, il constata qu'il était toujours en vie. Il se leva alors et se mit à prier, dans le ventre du poisson, en disant : « Ô Seigneur ! J'ai pris pour lieu d'adoration un endroit que nul n'a atteint avant moi ! »

[1163] *Fath Al-Bârî* (4/193), Muslim (4/1846).

Nous ne connaissons pas la durée exacte de son séjour dans le ventre du poisson. Certains ont dit trois jours, d'autres sept jours, comme Qatâda, d'autres encore quarante jours et enfin, selon Mujâhid qui le rapporte d'Ash-Sha'bî, il fut avalé le matin et rejeté le soir.

﴿ **S'il n'avait pas été parmi ceux qui glorifient Allah** ﴾, sans ses bonnes œuvres lorsqu'il était dans une situation d'aisance, avant l'épreuve, d'après Ad-Dahhâk Ibn Qays, Abû Al-'Âliya, Wahb Ibn Munabbih, Qatâda et d'autres[1164], ﴿ **il serait resté dans son ventre jusqu'au jour où l'on sera ressuscité.** ﴾

En effet, selon Ibn 'Abbâs ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Souviens-toi d'Allah dans l'aisance, Il Se souviendra de toi dans la difficulté ! »**[1165]

Il est dit aussi que le verset : ﴿ **S'il n'avait pas été parmi ceux qui glorifient Allah** ﴾, fait allusion à l'invocation de Yûnus mentionnée dans le verset suivant :

﴿ وَذَا ٱلنُّونِ إِذ ذَّهَبَ مُغَٰضِبًا فَظَنَّ أَن لَّن نَّقۡدِرَ عَلَيۡهِ فَنَادَىٰ فِي ٱلظُّلُمَٰتِ أَن لَّآ إِلَٰهَ إِلَّآ أَنتَ سُبۡحَٰنَكَ إِنِّي كُنتُ مِنَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٨٧﴾ فَٱسۡتَجَبۡنَا لَهُۥ وَنَجَّيۡنَٰهُ مِنَ ٱلۡغَمِّۚ وَكَذَٰلِكَ نُنجِي ٱلۡمُؤۡمِنِينَ ﴿٨٨﴾ ﴾

﴿ Et Dhu-n-Nûn (Yûnus) quand il partit, irrité. Il pensa que Nous n'allions pas l'éprouver. Puis il fit, dans les ténèbres, l'appel que voici : « Pas de divinité digne d'adoration à part Toi ! Pureté à Toi ! J'ai été vraiment du nombre des injustes. » Nous l'exauçâmes et le sauvâmes de son angoisse. Et c'est ainsi que Nous sauvons les croyants. ﴾[1166]

Anas Ibn Mâlik ﷺ rapporte cette parole qu'il tient du Messager d'Allah ﷺ : « **Lorsque le Prophète Yûnus ﷺ crut bon d'invoquer Allah, tandis qu'il se trouvait dans le ventre du poisson, en disant : "Ô Allah ! Pas de divinité digne d'adoration à part Toi ! Pureté à Toi ! J'ai été vraiment du nombre des injustes !", cette invocation alla vers le Trône et tourna autour de lui. Les anges dirent : "Ô Seigneur ! C'est là une voix faible et familière, qui provient d'un endroit éloigné et étrange !" Allah, le Très-Haut, dit alors : "Ne le reconnaissez-vous pas ?" Ils répondirent : "Ô Seigneur ! Qui est-il ?" Il, élevé et exalté, répondit : "C'est Mon Serviteur, Yûnus !" Ils dirent alors :**

[1164] At-Tabarî (21/108, 109). Telle est l'exégèse retenue par Ibn Jarîr.

[1165] Ahmad (1/307).

[1166] S21 V87-88. Tel est l'avis de Sa'îd Ibn Jubayr. At-Tabarî (21/110).

"Ton Serviteur Yûnus, celui duquel les œuvres agréées et les invocations exaucées ne cessent d'être élevées [au ciel] ?" Ils ajoutèrent alors : "Ô Seigneur ! N'accorderas-Tu pas Ta miséricorde à celui qui œuvrait dans l'aisance en le sauvant de l'épreuve ?" Il répondit : "Assurément !" Il ordonna alors au poisson de le rejeter sur la terre nue. »[1167]

﴿ **Nous le jetâmes sur la terre nue** ﴾, dépourvue de végétation et d'habitations, ﴿ **indisposé qu'il était, et Nous fîmes pousser au-dessus de lui un plant de courge** ﴾, car la courge a pour avantage de pousser rapidement, d'avoir de grandes feuilles fournissant facilement de l'ombre et d'offrir des fruits doux et nourrissants facilement consommables, la courge étant d'ailleurs un aliment qu'affectionnait particulièrement le Prophète ﷺ[1168].

﴿ **Et l'envoyâmes ensuite [comme Prophète] vers cent mille hommes ou plus.** ﴾ Il se peut qu'il s'agisse du même peuple auquel il avait été précédemment envoyé. Cette fois, tous crurent en lui. Ibn 'Abbâs ﷺ indique que sa prophétie commença après avoir été rejeté par le poisson, tandis que Mujâhid indique qu'il fut au contraire envoyé à son peuple avant d'être avalé par le poisson.

Quant à l'expression ﴿ **ou plus** ﴾, Ibn 'Abbâs ﷺ affirme qu'elle signifie « certes plus ». Selon lui, leur nombre était cent trente mille. Il ne faut pas comprendre du verset qu'il y a un doute au sujet de leur nombre.

﴿ **Ils crurent, et Nous leur donnâmes jouissance de la vie pour un temps** ﴾, jusqu'au terme de leur vie.

Allah dit dans un autre verset :

﴿ فَلَوْلَا كَانَتْ قَرْيَةٌ ءَامَنَتْ فَنَفَعَهَآ إِيمَٰنُهَآ إِلَّا قَوْمَ يُونُسَ لَمَّآ ءَامَنُوا۟ كَشَفْنَا عَنْهُمْ عَذَابَ ٱلْخِزْىِ فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا وَمَتَّعْنَٰهُمْ إِلَىٰ حِينٍ ﴿٩٨﴾ ﴾

﴿ **Si seulement il y avait, à part le peuple de Yûnus, une cité qui ait cru et à qui sa croyance eut ensuite profité ! Lorsqu'ils eurent cru, Nous leur enlevâmes le châtiment d'ignominie dans la vie présente et leur donnâmes jouissance pour un certain temps.** ﴾[1169]

[1167] Rapporté par Ibn Abî Hâtim. At-Tabarî (21/109).

[1168] On rapporte qu'il recherchait la courge lorsqu'on lui présentait un plat. Al-Bukhârî (2092).

[1169] S10 V98.